

Zeitschrift:	Revue de linguistique romane
Herausgeber:	Société de Linguistique Romane
Band:	51 (1987)
Heft:	201-202
Artikel:	L'expansion d'un changement phonétique du "français central" : la palatalisation des groupes labiale + yod (-vi/-bi-, -pi-, -mi-)
Autor:	Wolf, Heinz Jürgen
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-399805

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 19.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'EXPANSION D'UN CHANGEMENT PHONÉTIQUE DU «FRANÇAIS CENTRAL»: LA PALATALISATION DES GROUPES LABIALE + YOD (-VI-/-BI-, -PI-, -MI-) (*)

Dans le cadre de la discussion sur l'origine et la constitution du français en tant que langue nationale, on a été amené à discuter les caractéristiques du francien, donc à examiner les traits de ce français central qui le différencient d'autres dialectes de la langue d'oïl. On a cherché à délimiter des centres d'expansion linguistique et à circonscrire les époques durant lesquelles ces expansions ont eu lieu. De cette façon, on a pu établir que la diphtongaison spontanée de é[ɛ] et ó[ɔ̃] est partie des dialectes du nord-est confinant des dialectes germaniques, alors que le phénomène des consonnes de transition (types *sembler*, *coudre*, *être*, etc.) s'est propagé à partir du centre sans parvenir jusqu'aux dialectes précités⁽¹⁾. Je me propose de traiter ici un phénomène semblable, à savoir la palatalisation des labiales devant yod.

Ce trait différentiateur a souvent été négligé. M. K. Pope, p. ex., ne l'a même pas mentionné parmi les caractéristiques de la « north-eastern region », et il ne fait pas non plus partie des 68 isoglosses d'A. Rosenqvist. Il ne s'y trouve d'ailleurs aucune isoglosse qui ressemble à celle qu'on peut établir à partir de l'ALF et des atlas régionaux pour la non-palatalisation des groupes en question. Par contre, il a été pris en considération dans des travaux comme ceux de P. Marchot

(*) Ce texte est celui de la communication que j'ai présentée lors du XVII^e Congrès International de Linguistique et Philologie Romanes (Aix-en-Provence, 29 août-3 septembre 1983) et que j'ai remis à l'organisation selon la demande que celle-ci avait formulée. Je ne sais pour quelle raison le texte ne figure pas dans les *Actes du Congrès*. J'ai essayé de m'enquérir du sort de mon manuscrit auprès du secrétaire général du Congrès, mais M. J.-Cl. Bouvier n'a pas daigné me répondre.

(1) Cf. p. ex. M. Pfister, « Die sprachliche Bedeutung von Paris und der Ile-de-France vor dem 13. Jahrhundert », *VR* 32 (1973), 217-253, et G. Hilty, « Les origines de la langue littéraire française », *ib.*, 254-271.

ou de L. Remacle dont l'objectif était de mettre en lumière l'originalité du wallon et l'âge de ses différentes caractéristiques.

On dispose d'environ 60 mots pour délimiter l'aire de non-palatalisation des groupes constitués par labiale + yod. Ce nombre paraît suffisant, mais le groupe *-pj-* n'y est représenté que par dix exemples, et *-mj-* est à l'origine des seuls *singe*, *vendange*, (*-er*, *-eur*) et afr. *blastenge*. En plus, un certain nombre d'exemples n'est attesté que dans l'ancienne langue et/ou dans certains dialectes (p. ex. les descendants de *cervia*, **graviare*, **gubia*, *popia*, (*as*)*suaviare*, *quadrivium*). Pour tracer des isoglosses, on ne dispose que d'une quinzaine de cartes de l'*ALF* qu'on ne peut guère augmenter à l'aide des atlas régionaux.

En fait, il n'existe que peu de cartes uniformes en ce sens qu'il n'y ait pas un ou plusieurs types lexicaux concurrents. Comme on pouvait s'y attendre, les isoglosses qu'on peut tracer ne coïncident jamais. Etant donné qu'on ne peut pas trouver un mot qui à lui seul témoigne de l'extension maximale de la non-palatalisation des groupes respectifs selon les données des atlas linguistiques, j'ai réuni dans une isoglosse plusieurs cartes, p. ex. *crêche* et *hache*. J'ai établi quatre isoglosses : pour *pj*, *bj*, *vj* et *mj* car, quoi qu'en aient dit les autorités en la matière, on ne peut pas être sûr que les résultats de *bj* et *vj* soient identiques. Pour *bj* il faut avouer que dans la plupart des exemples il se trouve en position postconsonantique, surtout après *m*. Or, sans connaître l'aire d'extension du phénomène, on a constaté que dans quelques dialectes du nord de la France le groupe *mb* a subi l'assimilation *mb* > *mm* (> *m*), comme surtout en Italie et en Espagne. Etant donné que cette assimilation est déjà attestée au IX^e siècle, elle est peut-être antérieure à la palatalisation de façon qu'on serait obligé de ranger le mot *changer* qui assure à lui seul l'isoglosse dans le sud de la France (dans le nord, il s'agit du seul *rougeole*, type lexical qui n'est pas autochtone en occitan) parmi ceux représentant *mj*. Je dois préciser que les aires hachurées sur la carte indiquent celles où les labiales se sont conservées au moins dans un mot témoin. Cela n'implique pas que partout ailleurs, on ait affaire à des formes palatalisées : en occitan, surtout en gascon, *v* s'est vocalisé en *u* devant yod, p. ex. dans *béarn. cauja* etc. 'cage', apr. *greujar* (afr. *gregier*), apr. *leujar* (cf. fr. *alléger*). Il ne s'agit donc pas d'une palatalisation du groupe labiale + yod, mais de la consonantification du yod.

En général, je le répète, j'ai établi les aires d'expansion maximale en réunissant plusieurs cartes pour les raisons déjà mentionnées. Pour

pj, il s'agit des descendants de **hapja* ‘hache’ et **kripja* ‘crèche’ d'origine germanique, mais aussi de *apium* ‘céleri’ présent dans le sud, et de *apiarium* qui à lui seul fournit les exemples dans les départements 60, 80, 02, 08 et 25, 39⁽²⁾. Alors qu'en Wallonie on trouve *krep*, *hap/hep* et *apier*, c'est surtout par *krep* que le lorrain est représenté ; ce mot constitue l'aire de la plus grande extension dans le Midi, débordée parfois par le type *apium* ; l'ouest de la Gascogne est représenté par **hapja*. Seul Châteaufort (04) réunit les quatre aires. En outre, tout le Sud connaît des formes issues de *sepio* sans palatalisation ; le FEW mentionne *gasc. aproup(i)a*, correspondant au wallon *aprèpi*. Enfin, le présent du subjonctif du verbe *savoir* connaît des formes avec *-p(-)* tant en wallon qu'en occitan et en francoprovençal.

Quant à *-bj-*, on trouve des formes non-palatalisées dans le nord de la France — en dehors de *rouvioules* ‘rougeole’, etc. — en tant que correspondants du français *gouge*, *loge*, mfr. *marrouge* ‘marrube’, *pigeon*, *plongeon*, surtout en wallon, mais aussi au-delà. — Relativement nombreux sont les exemples pour *-vj-*, mais rares ceux qui ont conservé la labiale. L'aire délimitée sur la carte est celle de *plöf* etc. ‘pluie’ qui, à en croire le FEW, représente certaines complications dues à l'ingérence du verbe *pleuvoir*. Je regrette de ne pouvoir discuter ici ce problème, mais je peux dire que dans l'aire indiquée s'inscrivent les correspondants du fr. *abréger*, *cage* et *sage* qui mériteraient également d'être discutés étant donné que la forme *saive* ne me paraît pas un doublet savant, mais dialectal de *sage* (tout comme *caive* de *cage*). — Pour *-mj-* enfin, on peut regretter que les régions viticoles soient assez restreintes dans le nord-est de la France, et qu'on ne trouve plus *vandom(ier)* ‘vendange(r)’ qu'en pays mosellan. Les formes autochtones pour ‘singe’ ont été abandonnées à l'exception de quelques dérivés en wallon. — Par manque de place, j'ai dû me borner à faire allusion aux données en langue d'oïl. Pour le francoprovençal et surtout pour les dialectes occitans, je dois renvoyer à la carte⁽³⁾ qui devrait indiquer clairement que les nexus constitués par labiale + yod sont bien représentés.

Comme il a été dit, la répartition des aires différentes est celle qu'on obtient en se basant sur les atlas linguistiques. Or, on sait qu'il

(2) Je ne peux donner ici les raisons qui m'ont amené à inclure ce mot tant discuté (Gilliéron, Jud, Wartburg, Gamillscheg, etc.). Le manque de place m'oblige de réduire les notes à un minimum à peine tolérable.

(3) Je tiens à remercier M. W. Dormagen (Bonn) qui l'a exécutée.

s'agit là de positions de repli occupées surtout à la suite de la poussée des dialectes du type central et de la langue nationale qui en est issue. Mais on est obligé d'admettre qu'une grande partie des mots qui rentrent dans la catégorie de ceux qui remontent à un étymon avec labiale + yod ne fournit aucune forme représentant le phonétisme jugé « régulier » dans les dialectes français sous examen ici. Même remontant dans le temps, les rapports ne changent pratiquement pas. On peut ainsi constater que, pour un certain nombre de mots, on ne trouve aucun exemple en langue d'oïl qui atteste une variante non-palatalisée. Ceci semble valable pour *prochain* et *seiche*, pour *changer*, *frange* (< **fimbria* < *fimbria*), *longe*, *tige*, *vouge*, et pour *alléger*, *auge*, afr. *cierge* (< *cervia*), *concierge*, afr. *gregier*, (chêne-)liège, léger, afr. (as)suagier, *soulager*, ainsi que pour *congé* et afr. *blastengier*. A première vue, on peut être étonné de trouver déjà *hauche* 'hache' en a. liég., *congier* 'congé', *cierge* (< *cervia*), *fring(u)e* 'frange', *pourcangier* et *deschangier*, *s(i)ergant* en a. pic., *craiche* 'crèche' et *peingon* 'pigeon' en a. lorrain, des formes donc qui représentent le type central, souvent plus ou moins adaptées, mais différentes de celles qu'on est en droit d'attendre selon le phonétisme régional. Cela confirme ce que l'on savait déjà : les scriptae périphériques ont accueilli très tôt des mots du dialecte qui allait devenir la langue nationale. Mais les données dialectologiques font penser aussi que la langue parlée fut affectée également, à un degré moindre, par ces intrus. — Dans une certaine mesure, ceci est également valable pour l'occitan. Ne pouvant discuter davantage la question, je ne ferai que citer en exemple des mots comme *léger*, *rouge*, *soulager*, *tige*.

A un certain moment donc, le francien a commencé à faire tache d'huile, et cela de deux façons différentes : a) en débordant ses frontières primitives, c'est-à-dire en empiétant sur les dialectes voisins, en reculant les frontières de ceux-ci, et b) en exportant une partie de son vocabulaire dans des dialectes plus éloignés. Les dialectes, comme on sait, se sont constitués avant cette période. Ils ont acquis leurs caractéristiques sur le plan phonétique (et phonologique) grâce à l'évolution souvent différente selon les régions. Etant donné qu'une évolution phonétique doit partir de quelque part, il est légitime de chercher un centre d'irradiation. Mais avant de conclure par quelques remarques à ce sujet, je me propose de délimiter l'aire primitive des groupes constitués par labiale + yod. Le seul moyen de le faire est d'avoir recours aux toponymes. Ce sont les noms de lieu qui m'ont permis de tracer les isoglosses respectives sur la carte. Ces isoglosses ne peuvent évidem-

ment pas prétendre être aussi exactes que celles tracées d'après les atlas linguistiques. Alors que les toponymes utilisables sont relativement nombreux dans le nord-est, on en trouve peu dans l'ouest de la France. Les isoglosses sont donc susceptibles d'être légèrement modifiées. Je dois noter ici que je ne me suis pas fié aveuglément aux réertoires toponymiques — beaucoup d'étymologies sont sujettes à caution —, mais que je me suis borné à accueillir les noms dont l'origine me paraît assez sûre. A vrai dire, il suffit de connaître la forme primitive du nom sans égard pour l'étymologie qui est souvent controversée comme celle des noms en *-apia* (4).

Déjà en 1903, Juroszek avait essayé de délimiter l'aire de conservation des labiales devant yod (5) ; ce travail détaillé souffre cependant d'être basé sur un corpus médiocre. En tout, j'ai utilisé plus de 300 toponymes. On y trouve de nombreux doublets comme *Divion - Dijon* ; *Messimy, Maissemy, Messemé, Meximieux - Massingy, Marsangy, Meys-sinhat, Meyssignac* ; *Luppy, Luppiat - Luché, Luchapt* ; *Autreppe(s) - Autrêches* ; *Guémappe - Gamaches* ; *Etrepy - Etréchy, Etriché* (*Etrepy* et *Etréchy* dans le même dép. : 51). Les isoglosses indiquent qu'en dehors du wallon, la zone de non-palatalisation comprenait la plus grande partie du picard, le champenois septentrional, le lorrain et les parlers franc-comtois ainsi que — comme on l'avait déjà entrevu (6) — le domaine francoprovençal. Certaines palatalisations (*bj, mj*) semblent avoir effectué une poussée en Auvergne, celle de *pj* est parvenue jusqu'en Limousin alors que les trois autres passent bien plus au nord sans qu'on puisse être sûr de leur tracé exact. En comparant les zones hachurées avec les isoglosses correspondantes, on constate d'abord et surtout un net recul des formes non-palatalisées en Champagne, en Lorraine et en Franche-Comté. Il est vrai que, parfois, des îlots subsistent, mais les dialectes en question ont été submergés par leurs voisins du centre sans qu'on puisse parler d'une évolution phonétique.

Cette évolution a eu lieu auparavant. Elle a propagé la palatalisation des groupes labiale + yod jusqu'aux isoglosses indiquées sur la carte. Quant à l'âge de ce phénomène, on trouve fort peu d'indications. E. Richter croit pouvoir dater le début de la palatalisation de *pj* au

(4) Cf. la discussion dans *ZONF* 2 (1926/27), 71-83 (Schnetz, Kaspers, Ettmayer) ; puis Lebel, *Principes . . .*, 210 s. (§ 389), avec bibl. et une petite carte.

(5) *ZRPh* 27, 560-578.

(6) Cf. Devaux, *Essai . . .*, 318 s. ; Hafner, *Grundzüge . . .*, 165-167 (avec bibl.).

IV^e s. : au V^e/VI^e s. elle croit atteint le stade *dʒ* pour *mj*, *bj* et *vj*, *tʃ* pour *pj* sans pour autant pouvoir donner des preuves. Au VIII^e s. pourtant, le grammairien Servius apparaît sous le nom de *Sergius*, chose étonnante pour une autorité linguistique. Il faut dire que les textes latins n'offrent pas de graphies qui feraient penser à une palatalisation avant cette date. Malheureusement, parmi la soixantaine de mots qui nous occupent ici, il n'y en a qu'un qui soit attesté avant le XII^e s. en fr. Il s'agit de *cumgiet* 'congé' dans le Saint Léger qui ne permet pas de localiser la forme. Quand, à partir de 1150 environ, apparaît la masse des manuscrits qui sont conservés, la palatalisation est achevée, mieux encore : des formes palatalisées ont déjà été exportées en dehors de leur domaine primitif. Pour les époques antérieures, il ne reste guère qu'un nouvel examen des toponymes. Ceux-ci, comme on sait, présentent l'avantage d'être transcrits souvent dans une graphie qui fait transparaître la prononciation vulgaire, surtout quand il s'agit de noms d'agglomérations relativement peu importantes et dont l'étymologie n'est pas évidente. Malheureusement, on ne trouve des indications valables que pour une trentaine des départements concernés (faute de dictionnaires topographiques). En plus, on déplore souvent l'absence d'attestations pendant un certain temps, parfois pendant un siècle ou plusieurs, p. ex. entre les IX^e et XII^e s. Afin de pouvoir utiliser au mieux une telle fourchette, je suis obligé d'insérer des faits relevés ailleurs. Cette fourchette est particulièrement étroite pour *vj* en Côte-d'Or, où nous trouvons *Norgia* en 852 et *Norgia* 'Norges' en 881, etc.

Je n'ai évidemment pas pu vérifier si les documents qui contiennent tel nom de lieu sont des originaux ou des copies peut-être tardives. Toujours est-il que généralement la « nouvelle » graphie est datée après l'« ancienne » en dépit de quelques latinisations tardives et souvent maladroites. C'est peut-être la tradition qui a fait conserver l'ancienne graphie dans certains cas jusqu'au XI^e s. dans les dép. 27, 45, 49, voire jusqu'au XII^e s. dans les dép. 10, 51, 52 ; la graphie indiquant la palatalisation commence au même siècle. Mais pour ces derniers, il s'agit de trois dép. champenois dont l'un (51) est traversé par les isoglosses qui montrent que l'évolution phonétique a buté contre une frontière. Aucun indice de palatalisation avant le XI^e s. non plus en 43 et 86. Pour ce dernier dép., il me semble hautement probable que la palatalisation ait commencé dans la deuxième moitié de ce siècle. C'est l'évolution du groupe *pj* dont la graphie peut témoigner d'une façon assez probante, étant donné qu'il est plausible de postuler une évolution *pj* > *pch* > *çh*. Le stade intermédiaire, parfois attesté dans des dialectes, est connu

par des graphies *pch* en apr. comme dans *apcha*, *crepcha*, *repropchar*, *sepcha*, exemples qu'on retrouve dans les grammaires historiques et qui ne font qu'induire en erreur.

Je pense qu'une graphie *pch* ne peut faire de doute quant à la prononciation. L'omission de la labiale par la suite doit également refléter la prononciation. Or, en dehors de quelques noms de lieu auvergnats (*Apcher*, etc.), cette graphie est attestée à plusieurs endroits, et à des époques différentes. Il s'agit de sept départements, à savoir par ordre chronologique : 77 en 845, à condition toutefois de corriger *Ipduaco* en *Ipchiaco* pour *Ichy* comme je le propose ici ; 79, 28 et 71 (graphie *pg* pour ce dernier) dans la première moitié du X^e s. ; 86 en 1090, 24 au XII^e et 15 au XIII^e (*pj* au XII^e) s. On ne connaît pas la durée de ce stade (*pch*), mais on la croit généralement courte. Je suis de cet avis ; l'exemple suivant suggère une période de 30 à 50 ans : *Chéneché* (86) < 1080 *Chinipiacum*, 1090 *Chenepchec*, 1128 *Cheneché*.

De ce qui précède et des matériaux que je n'ai pu donner en détail, il me semble légitime de tirer les conclusions suivantes : les palatalisations en question ont eu lieu à partir du VIII^e siècle, d'abord pour *vj* et *bj*, puis *mj* et enfin *pj* au IX^e siècle. Je ne peux pas me prononcer ici sur la chronologie relative, mais je profite de l'occasion pour rectifier la règle de Fouché selon laquelle « Précédés de consonne, les groupes *py*, *by*, *vy* et *my* ont suivi la même évolution que lorsqu'ils étaient intervocaliques »⁽⁷⁾ dans ce sens que le *p* est toujours conservé après *s* — tout comme en provençal d'ailleurs⁽⁸⁾ — comme en témoignent les différents *Crépy* en 77 (aussi 02, 60, 62) et *Crespy* (10). Malgré le nombre restreint d'exemples, on peut penser que la palatalisation a eu son centre d'irradiation peut-être dans l'Ile-de-France, mais elle est attestée assez tôt en Côte-d'Or ; elle s'est vite propagée vers l'ouest au nord de la Loire pour la franchir au X^e siècle ; c'est surtout le dernier venu, *pch*, qui s'étend plus vers le sud où il gagne, au XII^e s., le Périgord et l'Auvergne. Vers l'est, sa progression est faible et bute, au XII^e s., à la frontière constituée par les isoglosses tracées d'après les toponymes. Plus tard, ce ne seront plus des faits linguistiques isolés qui se propageront, ce sera un dialecte tout entier qui étendra ses frontières au-delà de la Marne. C'est à cette époque aussi qu'un nombre important de

(7) *Phonétique hist.* (III), 927.

(8) Cf. Ronjat, *GIPPM* II, 12.

mots au phonétisme central est accueilli dans les différentes provinces : le francien est en train d'assumer sa fonction de langue nationale.

Bonn.

Heinz Jürgen WOLF

